

Certification Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP)

Analyse des besoins de formation Promotion EC COVEA 12A

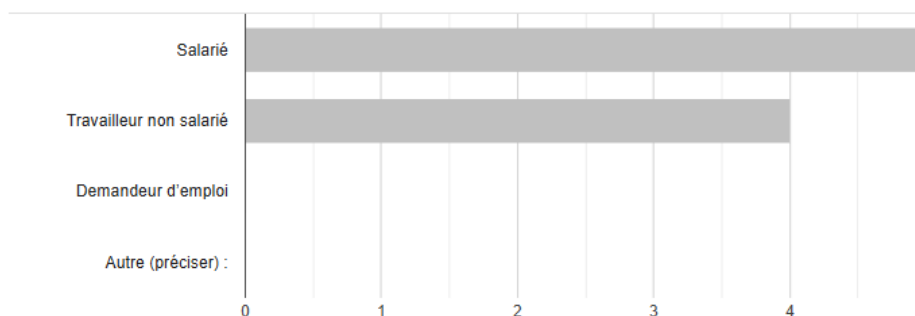
Public professionnel du secteur : 9

Objectifs :

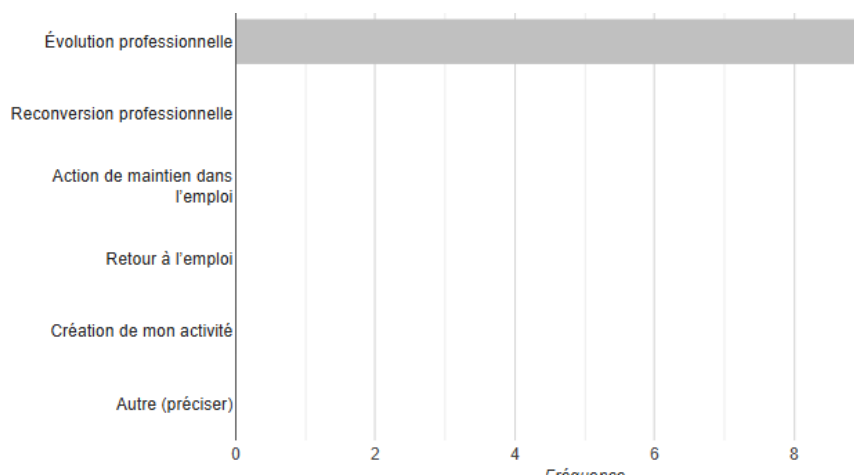
1. Informations et situations professionnelles ;
2. Analyse des besoins de personnalisation du parcours de formation ;
3. Analyse des besoins de formation des apprenants ;
4. Proposition d'adaptation du programme de formation.

1. Informations et situations professionnelles

Situation professionnelle des apprenants



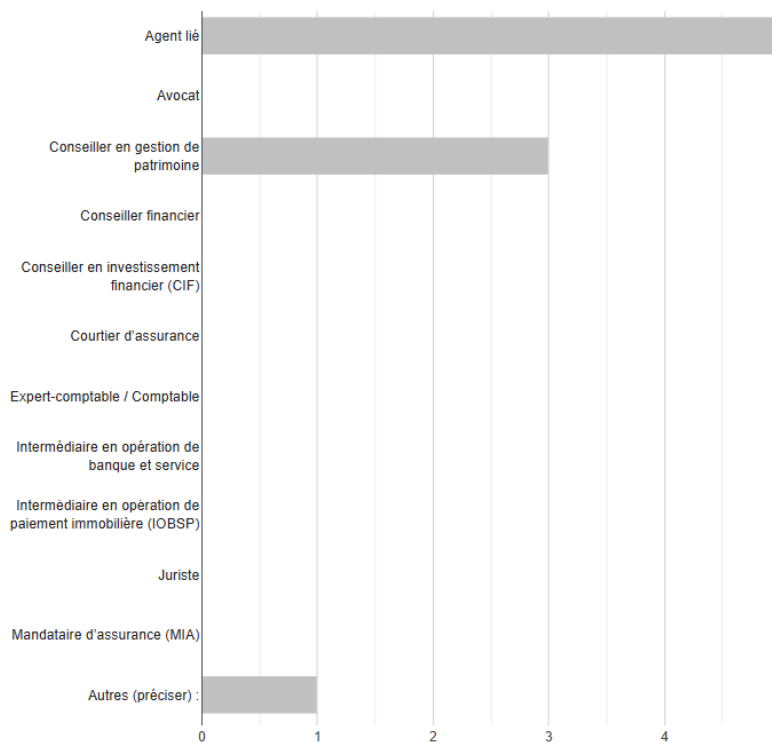
Objectif principal de la formation



Certification

Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP)

Activité professionnelle

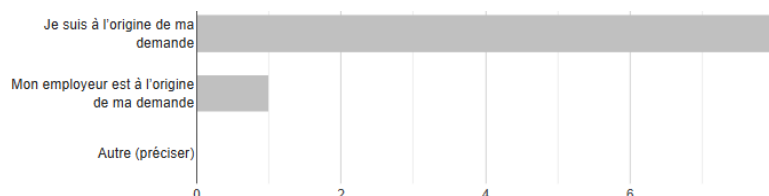


- **Autre** : Assurance.

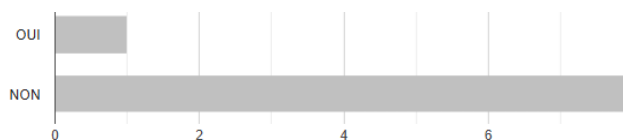
Ancienneté dans la fonction (en années)

Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Plus de 10 ans
2	1	1	0	1	4

Origine des demandes d'inscription



Avez-vous suivi des formations similaires dans le passé ?



Certification

Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP)

2. Analyse des besoins de personnalisation du parcours de formation

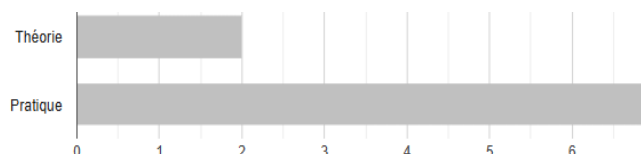
Classement des domaines d'expertise que les apprenants aimeraient développer au cours de la formation

Domaine d'expertise	Rang
Doctrines administrative ou fiscale	1
Faits d'actualité	2
Jurisprudence (cour de cassation conseil constitutionnel)	3
Obligation de nature législative ou réglementaire	4
Technique relation client (conquête et défense de portefeuilles)	5
Technique financière	6
Technique patrimoniale	7

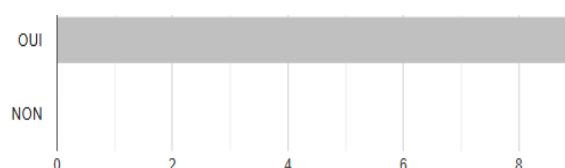
Classement par ordre d'importance des objectifs de la formation

Domaine d'expertise	Rang global
Acquérir de nouvelles compétences	1
Obtenir une certification	2
Changer de domaine professionnel	3
Progresser dans votre carrière	4

Préférences des apprenants concernant les moyens pédagogiques



Êtes-vous à l'aise pour poser des questions et interagir avec d'autres apprenants ?



3. Analyse des besoins du parcours de formation

Thèmes principaux répondant au mieux aux besoins des participants :

- Audit patrimonial global et stratégies civiles ;
- Fiscalité du patrimoine ;
- Relation client et méthodologie du conseil ;
- Réglementation professionnelle.

Certification

Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP)

Les savoirs (connaissances) souhaités :

- Expertise juridique spécialisée (droit civil, droit des sociétés, stratégies de transmission patrimoniale et protection du patrimoine familial) ;
- Compétences fiscales approfondies (fiscalité des particuliers, fiscalité successorale et optimisation, régimes sociaux et fiscaux des entrepreneurs, actualité fiscale et réglementaire) ;

Les apprenants attendent le développement de connaissances en **fiscalité**, en **droit patrimonial**, en **transmission**, et sur les **fondamentaux** de la gestion patrimoniale.

Les « savoir-faire » (compétences techniques) recherchés :

- Audit patrimonial global ;
- Bilan patrimonial intégré ;
- Elaboration de stratégies personnalisées ;
- Suivi et actualisation.

Les compétences techniques les plus recherchées concernent la **réalisation d'un diagnostic patrimonial**, la capacité à **conseiller efficacement**, et à **analyser les besoins du client**.

Les « savoir-être » (compétences comportementales) recherchés :

- Ecoute active et empathie ;
- Posture professionnelle.
- Adaptabilité ;

L'**écoute**, la **relation client**, la **discrétion**, et la **posture professionnelle** (éthique, accompagnement) apparaissent comme des dimensions comportementales centrales à développer.

4. Proposition d'adaptation du programme de formation

Le programme actuel couvre l'ensemble des besoins techniques fondamentaux exprimés par le groupe EC COVEA 12A. Les connaissances spécialisées recherchées ainsi que les compétences pratiques souhaitées sont intégralement traitées dans les différents modules du programme.

Paris, le 09/01/2026

Jean Paul MARTIN

